Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour les métiers de l'accompagnement

Reconnaître les compétences issues de la pratique, valoriser les parcours singuliers, légitimer sa pratique par une certification professionnelle.

Présentation

Les Ateliers du Sud proposent un dispositif de VAE dédié aux pratiques d'accompagnement, conçu pour les professionnels du soin, de la relation et des approches psycho-corporelles. Notre démarche est humaniste, immersive et rigoureuse, inspirée de la philosophie de Carl Rogers, et conforme aux exigences du CPF et du cadre réglementaire de la VAE.

Pourquoi engager une VAE ?

- Valoriser votre expérience professionnelle et personnelle
- Obtenir une reconnaissance officielle de vos compétences
- Accéder à une certification ou un titre inscrit au RNCP
- Renforcer votre légitimité dans votre pratique
- Ouvrir des perspectives d'évolution ou de formation

Nos engagements

- Accompagnement individualisé et confidentiel
- Démarche structurée, conforme au cadre réglementaire
- Respect de la posture professionnelle et de la singularité du parcours
- Financement possible via le CPF (en cours)
- Certification Qualiopi – Action de formation

Public concerné

- Professionnels en activité dans les domaines de la relation, du soin, de l'accompagnement
- Praticiens en sophrologie, art-thérapie, hypnose, médiation corporelle
- Personnes souhaitant faire reconnaître leur pratique sans repasser par une formation initiale

Déroulé du dispositif

Étape 1 – Entretien de faisabilité Analyse du parcours, vérification des conditions d'accès, orientation vers le bon référentiel

Étape 2 – Accompagnement à la rédaction du dossier Structuration du dossier VAE, aide à la formalisation des expériences, mise en cohérence avec les compétences visées

Étape 3 – Préparation à l'entretien avec le jury Simulation, mise en confiance, travail sur la posture et les éléments clés du dossier

Étape 4 – Suivi post-jury (optionnel) Analyse des retours, accompagnement en cas de validation partielle ou complément de parcours

Méthodes et outils

- Entretiens individuels
- Grilles de compétences et référentiels RS/RNCP
- Aide à la rédaction du dossier VAE
- Simulations d'entretien
- Supports personnalisés
- Suivi post-jury (optionnel)

Tarif

Formule VAE accompagnée	Durée	Tarif TTC	Financement CPF
Accompagnement complet (entretien, dossier, jury, suivi)	25h	1390 €	En cours

Le tarif inclut tous les entretiens, les supports personnalisés, l'aide à la rédaction du dossier, la préparation au jury et le suivi post-jury.

Financement

Ce dispositif est éligible au CPF. Nous vous accompagnons dans la déclaration sur MonCompteFormation et dans la constitution du dossier de financement.

Contact

Les Ateliers du Sud – Centre de formation certifié Qualiopi

Adresse : 54 boulevard Jean Jaurès – 06300 Nice

Téléphone : 06 09 27 50 90 Site : www.formation06.com

Email : lesateliersdusud.formations@gmail.com